

Le 30/09/2025



Objet : Opération « argent de poche »

La commune de SAINT MARS LA REORTHE renouvelle l'opération « argent de poche » pendant les vacances scolaires de la toussaint, les **22 et 23 Octobre 2025** de 8H30 à 12H. Ce dispositif donne la possibilité pour les jeunes de 16 à 18 ans non révolus d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée de 3 h 30) et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 € par chantier.

C'est l'occasion pour toi de rendre service à la commune, et de découvrir un environnement professionnel. Les chantiers ont pour but d'améliorer ton cadre de vie et se déroulent sur une demi-journée auprès des services techniques. Les activités proposées (entretien, désherbage, nettoyage...) s'adressent aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Ton engagement sera récompensé par un peu d'argent de poche pour financer tes loisirs.

Si tu veux participer à ce dispositif, il te faut compléter le dossier joint au message ou le télécharger sur le site internet de la commune rubrique actualités, ou le retirer en mairie. Le dossier doit être complété avec toutes les pièces demandées et remis en mairie avant le 13 Octobre 2025, même si tu as déjà participé au dispositif.

Tu peux contacter la mairie au 02.51.57.33.76 pour tout renseignement complémentaire.

Je te prie de croire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire

Patrice BERTRAND

